



Une mosaïque sociale propre à Paris

À Paris, les populations du sud-ouest sont plutôt aisées alors que celles du nord-est sont les plus défavorisées. Toutefois, une analyse plus fine à l'intérieur même des grands quartiers fait apparaître des profils socio-démographiques hétérogènes, qui témoignent d'une certaine mixité sociale. Celle-ci a été mesurée et repérée de manière très précise, mettant en évidence cinq profils de quartiers, dont la répartition spatiale fait apparaître une mosaïque sociale caractéristique de Paris. L'un de ces profils de quartiers ne se retrouve en effet que dans la capitale où cohabitent des populations aux revenus très contrastés.

Yann Caenen, Claire Decondé, Danielle Jabot, Corinne Martinez, Insee Île-de-France
Samira Ouardi, Pierre Eloy, Lucas Jouny, direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé - Mairie de Paris

Le niveau de vie médian des Parisiens s'élève à 25 700 € par an et compte parmi les plus élevés de tous les départements métropolitains. Néanmoins, ce constat cache de fortes disparités : le niveau de vie au-dessus duquel se trouvent les 10 % des Parisiens les plus aisés est 6,7 fois plus élevé que celui au-dessous duquel figurent les 10 % les plus modestes. Ce rapport, dit interdécile, s'élève à 4,6 en Île-de-France et seulement à 3,5 en France métropolitaine. Paris est en effet un territoire très inégalitaire où les plus aisés côtoient les plus modestes (figure 1). L'intensité de la pauvreté (Définitions) y est la plus élevée (27,4 %), au niveau régional comme en France métropolitaine. À Paris, le niveau de vie médian de la population la plus pauvre est en effet inférieur d'un tiers au seuil de pauvreté. La capitale présente l'une des plus fortes concentrations à l'échelle de la région de populations dépendant à 50 % ou plus des prestations sociales.

Des poches de pauvreté côtoient des îlots de population aisée

Ces disparités s'observent également dans la géographie de la capitale, où un fort clivage existe entre le nord-est,

populaire et plutôt défavorisé, et le sud-ouest et le centre, plutôt aisés. Toutefois, au sein même de ces territoires, les quartiers ne sont pas tous homogènes. Si des arrondissements comme le 18^e, le 19^e ou le 20^e accueillent pour l'essentiel les populations les plus modestes de la capitale, ils comprennent également certains îlots où vivent des populations aisées. De même, d'autres arrondissements, comme le 13^e, le 14^e et le 15^e, sont majoritairement habités par des populations de cadres, tout en comportant des enclaves de pauvreté. Ainsi, au-delà des disparités observables entre « grands territoires »,

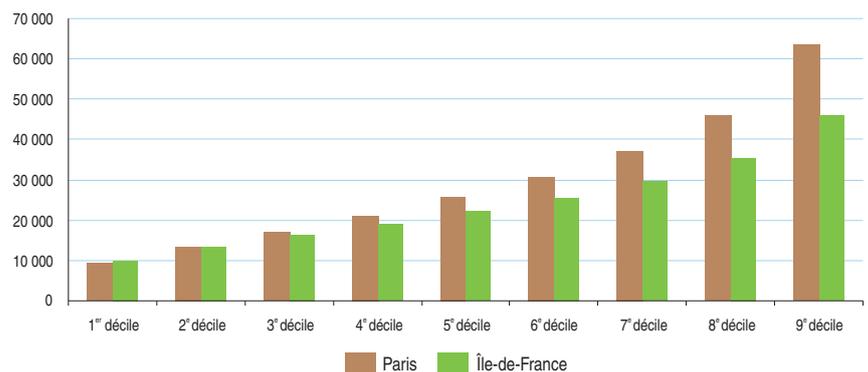
les inégalités se structurent également par « poches » au sein du territoire parisien.

Afin de construire un outil de lecture de cette cartographie complexe de la ville, une typologie sociale des territoires parisiens a été réalisée (Méthodologie). Elle permet également d'objectiver les représentations territoriales émanant des acteurs des politiques sociales locales, et fait apparaître cinq profils socio-démographiques parmi les quartiers de la capitale (figure 2).

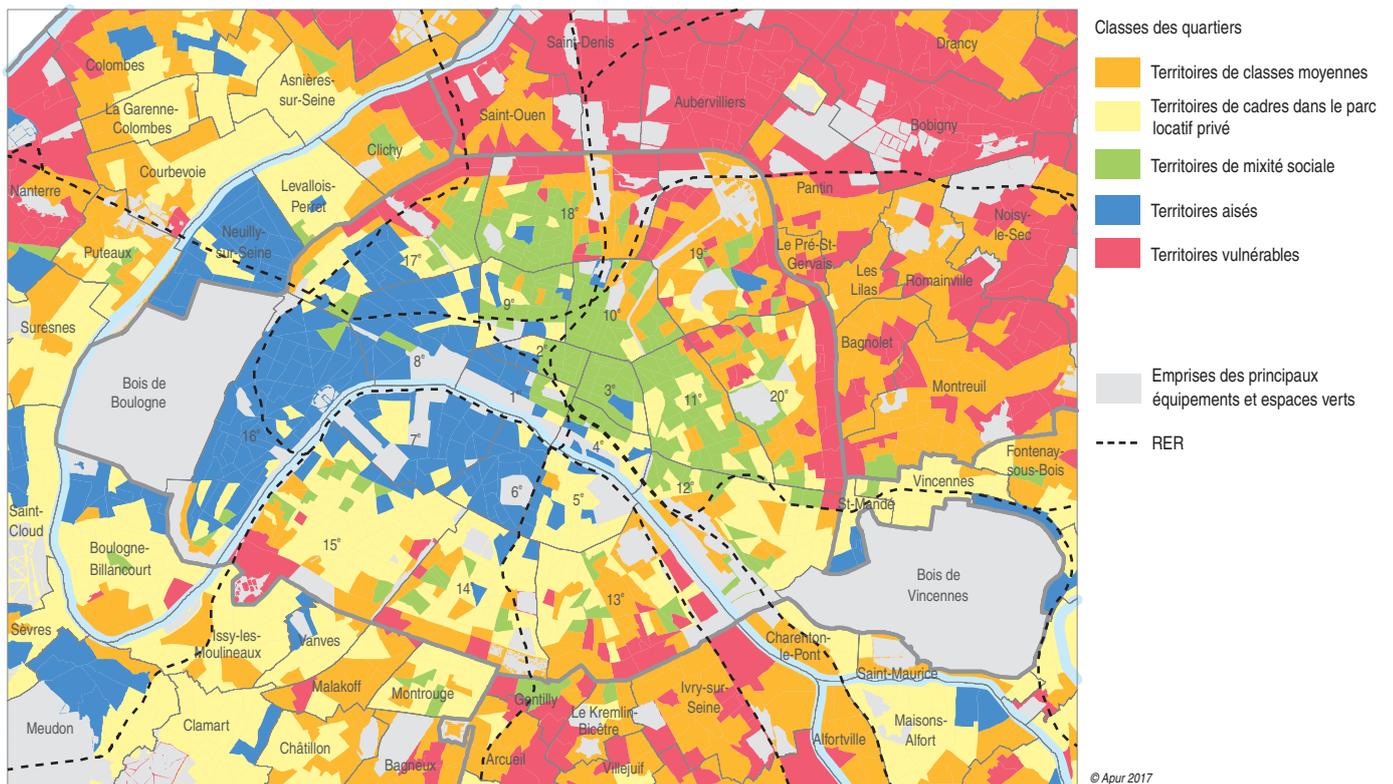
La localisation des différentes catégories de population s'avère essentiellement

1 Les plus pauvres et les plus aisés habitent à Paris

Distribution du niveau de vie annuel par décile (en €)



Source : Insee, Filosofi 2012.



Source : Insee, recensement de la population 2012.

liée au type et au coût du logement dans la capitale. À titre d'exemple, les étudiants se concentrent davantage au centre de Paris ainsi qu'à l'ouest, où les immeubles haussmanniens proposent des très petits logements sous leurs toits (anciennes « chambres de bonne »). Les plus précaires, quant à eux, habitent plutôt à la périphérie, là où les anciennes fortifications de Paris (« enceinte de Thiers ») ont laissé place à des logements sociaux à la fin du 19^e siècle, pour faire face à l'afflux dans la capitale de travailleurs attirés par la révolution industrielle.

Mixité sociale : un profil de quartiers propre à Paris

Un quart des quartiers parisiens constituent des « territoires de mixité sociale » hébergeant des profils de la population très diversifiés. Dans ces quartiers vivent 542 000 personnes. Le niveau de vie médian y est de 26 100 € par an, très proche de celui de Paris (figure 3). De même, le taux de pauvreté est équivalent à celui de la capitale dans son ensemble (16 %). On y trouve, tout à la fois, une part importante de cadres et une part élevée d'allocataires dépendants des prestations sociales à plus de 75 % de leurs revenus. La proportion de jeunes âgés de 15 à 29 ans y est très importante. Dans ces quartiers, les cadres côtoient un nombre élevé de jeunes diplômés en début de vie active. Ces derniers disposent en général de faibles revenus, voire d'aucun, leur permettant de percevoir des aides sociales, notamment

dans le domaine du logement. Y vivent également des populations plutôt diplômées exerçant des activités intellectuelles, mais touchées par une certaine précarité. Cette mixité sociale présente la singularité de ne se rencontrer quasiment qu'à Paris intramuros, hormis quelques enclaves à Clichy, Montrouge et Gentilly. Cette spécificité parisienne illustre la complexité du tissu social parisien même à une échelle fine (à la rue) et la nécessité d'affiner les catégories de description sociale des populations parisiennes. Paris est une étape dans le parcours résidentiel : une part importante de la population y vient faire ses études, commencer sa vie professionnelle, éven-

tuellement fonder une famille, puis quitte la capitale, le plus souvent au moment de l'agrandissement de la famille ou au moment de la retraite. Il s'agit également d'un territoire de migration économique, c'est-à-dire une des portes d'entrée des étrangers sur le territoire français.

À Paris, ces quartiers de mixité sociale sont pour l'essentiel localisés dans les 3^e, 10^e et 11^e arrondissements, qui ont accueilli jusque dans les années 70 une part importante d'artisans et de travailleurs migrants. Leurs populations se transforment depuis la fin des années 80 avec l'arrivée importante et constante de ménages jeunes, diplômés, le plus souvent cadres ou professions libérales.

Les politiques sociales parisiennes

Du fait de son double statut de Ville-Département, la municipalité parisienne, en particulier la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (Dases), organise et met en œuvre l'ensemble des politiques sociales dites « légales » (encadrées et imposées sur l'ensemble du territoire français par la loi, notamment le code de l'action sociale et des familles) et « extralégales » (les politiques supplémentaires menées par une ville, notamment à travers son centre d'action sociale).

Dans ce cadre, elle met en œuvre :

- l'accompagnement social des plus démunis par le biais de services sociaux de proximité, qui délivrent des aides et un suivi personnalisé destinés à permettre de répondre de manière globale aux problématiques rencontrées par les individus et les familles ;
- le dispositif du RSA et la politique d'insertion par l'emploi ;
- les politiques d'accompagnement des enfants en difficulté et de leurs familles (Aide Sociale à l'Enfance mais aussi prévention spécialisée) ;
- les politiques d'insertion par le logement, qui recouvrent une grande diversité de dispositifs couvrant l'ensemble du spectre du champ, depuis les structures et dispositifs destinés aux grands exclus et personnes à la rue, jusqu'à l'accompagnement vers et dans le logement social en passant par le soutien au maintien en logement ;
- les politiques spécifiques destinées aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap (en particulier : instruction et paiement de l'allocation de perte d'autonomie (APA) et de la prestation de compensation de handicap (PCH) ; développement et financement d'établissements spécialisés).

Quatre autres profils de quartier : populations majoritairement vulnérables, aisées, cadres ou de classes moyennes

Un quartier sur dix est un « territoire vulnérable », accueillant en majorité des personnes socialement et économiquement défavorisées. Ce groupe réunit 212 000 habitants. Les personnes peu diplômées, les familles nombreuses et les familles monoparentales y sont surreprésentées. On y rencontre aussi une forte proportion d'ouvriers. La part des ménages bénéficiant de prestations sociales est deux fois plus élevée que la moyenne parisienne, tout comme celle des allocataires à bas revenus ou celle des bénéficiaires d'allocations logements. Dans ces territoires, les logements sociaux sont très présents et situés pour l'essentiel en bordure du périphérique : ils permettent d'héberger près de sept ménages sur dix, contre moins de deux sur dix dans la capitale. Le niveau de vie y est le plus faible de Paris et s'élève à

15 300 € par an. Inversement, le taux de pauvreté y est le plus fort pour atteindre 31 %, soit près du double de Paris.

À l'opposé, plus de 15 % des quartiers forment des « territoires aisés » et abritent 347 000 personnes. La proportion de propriétaires y est élevée. Ils comportent beaucoup de personnes âgées, de cadres et de chefs d'entreprise. En revanche, les familles monoparentales sont peu présentes. Le niveau de vie médian s'établit à 41 500 € et le taux de pauvreté à 9 %. Les allocataires de minima sociaux et les personnes à bas revenus sont peu représentés parmi la population de ces quartiers.

Ensuite, trois quartiers sur dix sont des « territoires accueillant des cadres dans le parc locatif privé ». Ce groupe est le plus fréquent à Paris et rassemble 672 000 habitants. Le niveau de vie y est légèrement supérieur à celui de la capitale avec 30 200 €. Il se singularise par une proportion importante de cadres et par une part significative de locataires du secteur privé.

Ces territoires se distinguent des « territoires de mixité sociale » par une moindre présence de personnes à bas revenus ou d'étudiants. On y trouve en outre une plus grande part de personnes de plus de 65 ans ou inactives qu'en moyenne dans la capitale.

Enfin, deux quartiers sur dix, les « territoires accueillant les classes moyennes », réunissent 467 000 personnes. Il s'agit de territoires où la part de cadres est inférieure de 10 points à celle de la capitale, et celle des employés ou ouvriers de 9 points supérieure. La part des familles avec enfant(s) y est plus importante, quelle qu'en soit la composition ; la proportion des propriétaires est moindre et, en regard, celle des locataires sociaux deux fois plus importante qu'en moyenne. Le niveau de vie de cette classe, 20 300 € par an, est un peu plus faible que celui de Paris. Le taux de pauvreté y est un peu supérieur : 21 % contre 16 % pour Paris. De cette analyse, l'opposition entre un centre-ouest très aisé et un nord-est plus défavorisé se trouve confirmée. Les quartiers qui composent les 1^{er}, 6^e, 7^e, 8^e, 16^e et 17^e arrondissements sont essentiellement des « territoires aisés ». À l'opposé, les « territoires vulnérables » se situent dans leur grande majorité dans les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements, principalement aux franges des communes limitrophes de la Seine-Saint-Denis, qui elle aussi est composée en grande partie de ces quartiers. Il existe en effet de fortes porosités territoriales entre Paris et les communes alentour même si la continuité urbaine peut être perturbée par les grands axes routiers et ferrés.

Mosaïque sociale au sein des arrondissements

Les arrondissements parisiens présentent parfois une grande diversité de situations socio-économiques. Ainsi, les trois arrondissements qui accueillent le plus de quartiers « défavorisés » sont également composés de quartiers plus favorisés. Dans le 19^e arrondissement, le taux de pauvreté et l'intensité de la pauvreté sont très élevés. Le niveau de vie est le plus faible de la capitale et le taux de non-diplômés et de non-scolarisés est supérieur de 7 points à la moyenne de la capitale. Néanmoins, cet arrondissement comprend un quartier « très favorisé », quartier dit de la « Mouzaïa » situé à l'est du Parc des Buttes Chaumont et qui jouxte plusieurs quartiers « défavorisés » et un quartier « mixte ». Ce constat prévaut également dans le 18^e arrondissement, où le quartier recouvrant les rues au sud de Montmartre, plus favorisé, se distingue du cœur d'un arrondissement partagé entre quartiers « mixtes », « vulnérables » et « de classe moyenne ». Par conséquent, alors que le 18^e et le 19^e arrondissements sont souvent considérés comme appartenant à la même catégorie de

3 Cinq profils socio-démographiques parisiens

En %

	Territoires de mixité sociale	Territoires vulnérables	Territoires aisés	Territoires accueillant des cadres dans le parc locatif privé	Territoires accueillant les classes moyennes	Paris
Population	542 000	212 000	347 000	672 000	467 000	2 240 000
Démographie						
Part des 75 ans ou plus	5,6	5,9	10,7	8,8	6,1	7,5
Part des immigrés	19,8	29,6	19,6	16,1	23,5	20,3
Part des moins de 24 ans	24,9	34,4	29,1	26,4	29,9	27,9
Ménages et familles						
Part des familles nombreuses	6,5	18,6	10,9	7,2	12,2	9,8
Part des familles monoparentales	16,2	31,7	12,7	15,5	23,6	18,5
Part des couples sans enfant	47,3	25,0	45,4	47,1	35,7	42,3
Part des familles avec enfant(s)	52,7	75,0	54,6	52,9	64,3	57,7
Part des personnes seules	55,9	37,8	49,0	52,6	47,5	50,8
Logements						
Part de logements suroccupés	10,6	21,4	8,3	9,5	15,2	11,6
Part de logements du locatif privé	42,5	13,3	35,8	39,1	29,3	35,7
Part des logements HLM	6,1	69,7	2,1	11,2	35,6	17,6
Part des propriétaires	36,1	11,3	43,5	35,9	25,0	33,1
Activité						
Part de cadres	46,3	17,1	51,3	50,5	33,0	43,1
Part d'employés ou ouvriers	23,9	53,9	20,7	21,2	36,1	27,7
Taux d'activité	61,8	47,8	46,9	54,8	53,6	54,4
Part des chômeurs	11,5	19,2	9,5	9,5	14,1	11,8
Part d'actifs non salariés	12,5	5,8	19,8	11,4	8,2	11,7
Pauvreté et précarité						
Part des allocataires logement APL	8,7	46,9	3,3	11,8	27,7	18,1
Part des allocataires dépendant à plus de 75 % des allocations	21,9	23,5	12,3	15,3	20,5	18,9
Part des bas revenus	37,9	45,3	21,9	27,6	38,7	34,4
Études						
Part des non-diplômés	8,5	24,9	7,6	6,6	14,4	10,5
Part des bacheliers et diplômés du supérieur	66,9	39,3	64,5	66,5	54,6	61,4
Revenus						
Niveau de vie par UC et par an (en €)	26 100	15 300	41 500	30 200	20 300	25 700
Rapport interdécile	6,1	4,1	9,0	5,6	5,1	6,7
Taux de pauvreté à 60 %	15,9	31,4	8,9	10,4	21,2	16,0

Sources : Insee, recensement de la population, Filosofi et Caisses d'allocations familiales, 2012.

territoires, ils présentent des différences non négligeables en matière de composition sociale. Contrairement au 19^e, le 18^e apparaît comme un arrondissement accueillant des populations économiquement et socialement plus diverses : l'arrondissement est dans son centre et son sud majoritairement composé de quartiers présentant une « mixité sociale ».

Si le 20^e et le 13^e arrondissements présentent des différences sur le plan social (la part des jeunes cadres est plus importante dans le 13^e), ils ont en point commun une grande diversité de populations : en effet, tous les profils de quartiers y sont présents sauf les « territoires aisés ». Les populations de cadres et de classes moyennes sont désormais ancrées dans le 20^e arrondissement et des territoires « mixtes » apparaissent autour du Père Lachaise et vers la Place Gambetta.

Dans le 14^e arrondissement, la bordure du périphérique est habitée par des ménages vulnérables, notamment dans les zones d'anciennes habitations à bon marché (HBM) à la frontière avec Montrouge, ainsi que par des ménages appartenant à la classe moyenne parisienne. En revanche, le centre de l'arrondissement est beaucoup plus aisé (quartiers Mouton-Duvernoy et Vavin), alors que l'ouest est particulièrement composite puisque des quartiers « vulnérables » jouxtent des quartiers de « classe moyenne » ou « mixtes ».

De 2007 à 2012, des transformations sociales locales liées aux logements

Entre 2007 et 2012, les territoires changent peu de profil. En particulier, le centre-ouest de Paris présente une grande stabilité socio-économique. En cinq ans, aucune transition d'un profil à l'autre n'est observée pour les différents quartiers. Néanmoins, certains quartiers se modifient, le déterminant principal de ces transformations étant la nature du parc de logements. Si le centre-ouest ne se transforme pas, c'est qu'il est composé en grande partie de logements qui appartiennent à leurs occupants. En outre, ces territoires ont fait l'objet de peu de constructions de logements sociaux pour des raisons qui tiennent à la fois à la nature du foncier et aux stratégies de développement local.

Méthodologie

La classification socio-économique des territoires parisiens a été réalisée à partir d'une analyse en composante principale (ACP) selon cinq principales dimensions : démographie, ménages et familles, logement, activité, pauvreté et précarité. Les indicateurs retenus sont les suivants :

- démographie : la part des 75 ans ou plus, des moins de 24 ans, des immigrés, le taux d'évolution de la population ;
- ménages et familles : la part des familles nombreuses, des familles monoparentales, des couples sans enfant, des personnes seules ;
- activité : la part d'actifs cadres ou professions supérieures, d'actifs artisans, commerçants ou chefs d'entreprises, d'actifs non salariés, des chômeurs, des étudiants ;
- pauvreté et précarité : part des allocataires percevant une aide au logement (APL), des allocataires dépendant à plus de 75 % des allocations, d'actifs ayant un emploi précaire, des ménages à bas revenus ;
- logement : part de logements vacants, de logements suroccupés, de logements sans salle de bain, de logements du locatif privé.

Cette ACP a permis de repérer les variables qui différencient fortement les territoires. Ensuite, une classification hiérarchique sur les axes retenus à partir de l'ACP a permis de regrouper les territoires en cinq classes homogènes correspondant à autant de profils-types.

Définitions

Niveau de vie : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le nombre d'unités de consommation est calculé selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.

Les **déciles** de niveau de vie sont les valeurs-seuils qui, lorsque l'on ordonne la population par niveau de vie croissant, la partitionnent en dix sous-populations de taille égale. La médiane constitue donc le cinquième décile. Les 10 % les plus pauvres sont sous le 1^{er} décile, les 10 % les plus riches au-dessus du 9^e décile.

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, égal par convention à 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine.

L'**intensité de la pauvreté** est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population « pauvre » est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population « pauvre » et le seuil de pauvreté.

Les quartiers correspondent au découpage en IRIS. L'**IRIS** constitue la brique de base en matière de diffusion de données infracommunales et a une taille minimum d'environ 2 000 habitants.

Corrélativement, les quartiers situés dans des arrondissements ayant mis en place des programmes de construction de logements, notamment de logements sociaux, voient leurs populations se transformer. Ainsi, à la pointe nord du 17^e arrondissement, vers Batignolles, dans le sud-ouest du 15^e et à l'est du 13^e, l'arrivée de populations plus modestes modifie le profil socio-économique des quartiers. Quelques quartiers opèrent une transition en sens inverse avec l'installation ces dernières

années de populations plus favorisées. C'est le cas, par exemple, du 20^e arrondissement où plusieurs quartiers au nord du Père Lachaise passent de « territoires vulnérables » à « territoires de classe moyenne ». Les transformations sociales de certains quartiers (gentrification, paupérisation), déjà perceptibles à travers les enquêtes qualitatives de terrain et les analyses des acteurs des politiques sociales locales, tendent ainsi à se confirmer. ■

Insee Île-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :
Marie-Christine Parent
Rédactrice en chef :
Christèle Rannou-Heim

Crédits photos :
Phovoir et Denis Sutton/RATP
ISSN 2416-8149
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Drieux S., Martinez C., Roger S., Trigano L., Virost P., « Un nouveau regard sur la métropole parisienne à travers la qualité de vie », *Insee Analyses Île-de-France* n° 21, juillet 2015.
- « Les évolutions sociales à Paris et dans les trois départements de la petite couronne », Apur, Rapport, décembre 2012.

